



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations
des réunions sectorielles et techniques**

**a) Réunion tripartite sur l'impact
des chaînes alimentaires mondiales
sur l'emploi
(Genève, 24-27 septembre 2007)**

1. La Réunion tripartite sur l'impact des chaînes alimentaires mondiales sur l'emploi a eu lieu à Genève du 24 au 27 septembre 2007, sous la présidence de M. Rosales, membre gouvernemental du Conseil d'administration.
2. Ont participé à la réunion les représentants gouvernementaux des 24 Etats Membres suivants: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Autriche, Brésil, Chine, Espagne, France, Gabon, République islamique d'Iran, Italie, Japon, Malaisie, Mali, Nigéria, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République bolivarienne du Venezuela, Singapour, Thaïlande, Turquie et Zimbabwe, ainsi que 16 représentants des employeurs et 17 représentants des travailleurs. Des représentants du Centre du commerce international (l'agence de coopération technique interinstitutions de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) ont participé à la réunion, ainsi que des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes: la Confédération syndicale internationale; l'Organisation internationale des employeurs; l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes; Union Network International et la Fédération syndicale mondiale.
3. Les participants à la réunion ont examiné un rapport préparé par le Bureau international du Travail¹. Ils ont adopté à l'unanimité un ensemble de conclusions sur l'impact des filières alimentaires mondiales sur l'emploi.

¹ *L'impact des filières alimentaires mondiales sur l'emploi dans le secteur des produits alimentaires et des boissons*, document thématique, TMFCE/2007, Programme des activités sectorielles, BIT, Genève (2007).

4. Ces conclusions, ainsi qu'un résumé des travaux de la réunion, figurent dans la *Note sur les travaux*, qui accompagne le présent document ². Ils portent sur les tendances récentes en matière d'emploi dans le secteur de la transformation des produits alimentaires et des boissons, sur l'impact de la gestion des filières alimentaires mondiales sur l'emploi et l'organisation du travail, sur les exigences futures en matière de compétences, sur le rôle du dialogue social dans les filières alimentaires mondialisées et sur les activités futures de l'OIT concernant le secteur des produits alimentaires et des boissons.
5. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux contenant les conclusions mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus:*
- i) aux gouvernements, en leur demandant de communiquer ces conclusions aux organisations d'employeurs et de travailleurs concernées;*
 - ii) aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs concernées;*
 - iii) aux autres organisations internationales concernées.*
6. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration de prier le Directeur général de garder présents à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les souhaits exprimés dans les conclusions par les participants à la réunion.*

Genève, le 22 janvier 2008.

Points appelant une décision: paragraphe 5,
paragraphe 6.

² TMFCE/2007/11.